

Questions orales

M. Gillies: M. l'Orateur, j'ai l'impression que le ministre a mal compris ce que j'ai voulu dire. Ce qui se passe, c'est que les prévisions de 17 organismes différents—grandes banques canadiennes et principales associations patronales—sont toutes en contradiction avec les prévisions gouvernementales, et non par entre elles. Étant donné l'importance des prévisions économiques pour l'élaboration des politiques, et le ministre admettra sans mal que la situation économique pourrait difficilement être pire qu'elle ne l'a été ces dernières années, ne pense-t-il pas qu'il serait bon de réunir tous ces gens-là pour tenter de trouver un moyen d'améliorer la marche de notre économie? Il ne peut que souhaiter cela, j'imagine?

[Français]

M. Chrétien: Comme mon expérience me l'a appris, monsieur le président, il est très difficile d'avoir deux économistes qui sont complètement d'accord. Très souvent, même les critiques d'une même opposition ne sont pas d'accord entre eux sur bien des points. J'ai assumé mes responsabilités et j'ai annoncé qu'au meilleur de ma connaissance, et après des discussions avec les aviseurs du gouvernement, de la Banque du Canada et d'autres, nous avons prédit une croissance de 5 p. 100 l'an prochain. Je n'ai aucune raison à ce moment-ci de changer cela, d'autant plus que le troisième quart de 1976 a connu une croissance de 5.2 p. 100. C'est une des meilleures performances de tous les pays développés à l'heure actuelle.

* * *

● (1432)

LE CABINET

ON DEMANDE SI UN COMITÉ SERA FORMÉ AU SEIN DU CABINET POUR REPRÉSENTER LES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, en l'absence du secrétaire d'État, j'aimerais poser une question au très honorable premier ministre.

Il y a quelques mois, la Fédération des francophones hors Québec présentait un mémoire au gouvernement. Je pense que le premier ministre avait rencontré ses représentants. Ils sollicitaient la création d'une commission permanente du Conseil privé au sein de laquelle la Fédération serait officiellement représentée, afin de préparer avec le gouvernement une politique globale sur les minorités. Le très honorable premier ministre pourrait-il dire si, à l'invitation de la Fédération, une telle commission sera formée ou non?

L'hon. Marc Lalonde (secrétaire d'État suppléant): Monsieur le président, en tant que secrétaire d'État suppléant, je voudrais dire à l'honorable député que des consultations sont en cours et qu'une annonce sera faite en bonne et due forme en temps et lieu sur ce sujet.

M. La Salle: Le ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales connaît parfaitement bien l'importance que porte cette Fédération à la création d'une telle commission. Étant donné qu'il y aura bientôt une annonce à cet effet, le ministre peut-il quant même dire si le gouvernement a l'intention de répondre par l'affirmative à la création de cette commission qui semble importante pour cette association.

M. Lalonde: Monsieur le président, j'ai déjà répondu à la question de l'honorable député dans ma réponse antérieure.

M. La Salle: Je désire poser une dernière question supplémentaire, monsieur le président. Je sais, et tout le monde le

[M. Chrétien.]

sait très bien, que la Fédération s'inquiète énormément et espère cette réponse. Ma question est fort sérieuse, monsieur le président. Le ministre pourrait-il assurer la Chambre que cette Fédération aura une participation réelle à l'élaboration de la politique globale que le secrétaire d'État a l'intention de présenter?

M. Lalonde: Pour la deuxième fois d'affilée, monsieur le président, je désire répéter à l'honorable député qu'une annonce sera faite en temps et lieu par le secrétaire d'État après les consultations en cours.

* * *

L'ADMINISTRATION DU GOUVERNEMENT

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT A L'INTENTION DE MODIFIER SA POLITIQUE DE DÉCENTRALISATION

M. Gaston Isabelle (Hull): Monsieur le président, ma question s'adresse au populaire ministre des Finances. Étant donné que la politique de décentralisation du gouvernement fédéral touche plusieurs employés fédéraux du côté québécois de la région de la capitale nationale, étant donné également que depuis l'avènement du nouveau gouvernement québécois composé de «pelleteux de nuages et de pseudo-prolétaires embourgeoisés» le marché immobilier du côté québécois de l'Outaouais est presque tombé à zéro, et que dans certaines parties les taux de vacance de logements sont même de 30 p. 100, le ministre a-t-il l'intention de surseoir à sa décision de décentralisation jusqu'à au moins après le «Lévesque référendum», afin d'éviter les risques d'une faillite personnelle à ces nombreux et dévoués commis de l'État?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, nous n'avons pas l'intention de changer notre politique de décentralisation.

* * *

[Traduction]

LES PORTS

LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CONSTRUCTION DE QUAIS POUR CONTENEURS À HALIFAX ET À MONTRÉAL—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (Halifax): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Peut-il confirmer ou infirmer les rumeurs selon lesquelles le Conseil du Trésor, après avoir accordé une subvention importante pour la construction d'un quai pour conteneurs à Montréal, a refusé d'accéder à la demande du gouvernement de la Nouvelle-Écosse qui sollicitait une subvention pour la construction d'un deuxième quai pour conteneurs à Halifax?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, c'est faux. Le gouvernement n'a pas encore fini d'étudier ces deux questions.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, il y a quelques semaines, le ministre ne se rappelait pas quels étaient les délais prévus dans le cas du quai pour conteneurs à Halifax. A-t-il eu l'occasion de se rafraîchir la mémoire? Peut-il indiquer à la Chambre la date précise à laquelle le ministère recommandera la construction d'un deuxième quai pour conteneurs à Halifax?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, il nous apparaît de plus en plus évident que les activités à Halifax augmentent à un tel